

*Initiatives ministérielles*

ne prenant aucune mesure, le gouvernement n'enfreint donc pas la loi et le député le sait très bien.

**M. Althouse:** Rien ne vous empêche de le faire.

**M. Shields:** Il ne fait qu'hurler et il n'écoute pas ce que disent les gens à la Chambre. Débouchez-vous les oreilles et lisez mes lèvres. J'enverrai la loi au député pour qu'il puisse la lire.

**M. Boyer:** Le député écoute avec la bouche.

**M. Althouse:** La loi existe. Appliquez-la.

**M. Shields:** Le Parlement a adopté une loi qui prévoit cette possibilité. Nous tentons aujourd'hui de modifier les lois de façon à ce qu'un producteur puisse toucher non pas des paiements anticipés de 30 000 dollars, ou de 60 000 dollars s'il en reçoit deux, ni même de 90 000 dollars. Nous voulons modifier la loi pour permettre au producteur de recevoir 250 000 dollars en paiements anticipés.

**M. Althouse:** Combien de producteurs se prévaudront de cet avantage?

**M. Shields:** Le député veut savoir combien de gens se prévaudront de ces paiements. L'important, c'est que la loi envisage une telle possibilité.

Nos opposants maintiennent essentiellement que nous ne devrions pas exiger d'intérêts sur ces avances.

Permettez-moi de parfaire les connaissances du député. Les producteurs de ma circonscription sont venus me voir pour me dire qu'il était temps qu'ils se ressaisissent et qu'ils assument leurs responsabilités. Ils sont prêts à accepter un taux d'intérêt équitable. Que faut-il entendre par taux d'intérêt équitable? Un taux préférentiel ou inférieur puisque les paiements vont être garantis par l'État.

Les députés d'en face prennent la parole pour nous prier de réduire les dépenses. Ils se lèvent et déclarent: «Vous êtes aux prises avec une dette que vous avez vous-mêmes accrue, et vous ne faites rien pour reprendre le contrôle.» Ils ne cessent de nous faire ce genre de récriminations, mais quand nous essayons de redresser la situation, pour la rendre plus équitable, ils s'indignent et protestent parce que nous imposons la clôture. Si nous l'imposons, c'est parce que les gens d'en face n'ont jamais voulu collaborer et nous aider.

Certains producteurs de ma circonscription m'ont appelé pour me demander quand nous allions enfin adopter ce projet de loi pour qu'ils puissent toucher leurs avances. Je leur ai recommandé d'appeler le député d'Oshawa. Je leur ai dit qu'ils pourraient peut-être faire avancer les choses en appelant les deux canards boiteux que nous

avons comme chefs des partis d'opposition, mais j'en doute fort.

Je suis triste de voir que le ton adopté à la Chambre et l'esprit de collaboration se sont énormément détériorés depuis trois ou quatre ans. Quand j'observe les travaux à la Chambre des communes, j'ai parfois honte d'y siéger. J'en ai eu un bon exemple hier soir. La Chambre a perdu du temps et gaspillé de l'argent pendant trois heures et demie.

• (1620)

L'opposition s'élève toujours contre le gaspillage. Pourtant, nous avons dû faire travailler des gens en temps supplémentaire. Les pages ont dû rester plutôt que d'aller étudier à la maison. Tous les employés de la Chambre des communes, le personnel des Débats et tous ceux qui ont des fonctions connexes ont dû faire des heures supplémentaires parce que les partis de l'opposition voulaient prouver quelque chose. Ils ont exigé que nous procédions par appel nominal pour chaque vote.

Le résultat? Nous avons voté de 18 heures à 21 h 30. Trois heures et demie. Pendant ce temps-là, ils ont essayé de nous déconcerter ou de prouver quelque chose ou de gagner on ne sait trop quoi au nom d'un principe, au lieu de nous laisser retourner à nos bureaux pour travailler et de laisser les gens partir chez eux pour retrouver leur famille comme ils auraient dû le faire. Voilà le genre d'attitude que l'on constate à la Chambre, et cette attitude n'a pas changé depuis la rentrée de septembre.

C'est vraiment dommage. L'opposition n'accepte toujours pas le résultat des dernières élections. Je vous ferai remarquer que les producteurs me téléphonent constamment pour me demander quand ils obtiendront leur paiement anticipé. Je leur réponds qu'ils le recevront quand ces amendements, qui s'imposent, seront adoptés. La grande majorité des producteurs de ma circonscription que je rencontre les appuient. Pourquoi? Parce que certains d'entre eux veulent recevoir plus de paiements anticipés et plus d'argent.

L'opposition ne peut pas continuellement se contredire comme elle le fait et mérite des réprimandes.

Je ne veux pas nous faire perdre plus de temps, car j'estime avoir bien expliqué à la Chambre pourquoi nous avons appliqué la clôture. Nous n'avons eu aucune collaboration des députés de l'opposition. Il est évident qu'ils ne collaboreront pas plus avec nous en d'autres occasions. Si le gouvernement applique la clôture à toutes les mesures législatives, qu'il n'hésite pas, car nous n'allons pas obtenir la collaboration des députés d'en face. Ils disent que c'est contraire à la loi. Ils se trompent. J'ai expliqué très clairement que ce ne l'est pas. Si les députés d'en face veulent se procurer un exemplaire de la loi, ils